



SAISON 2014/2015– MAJ le 28/09/14

BASSIN 25 m * 6 Lignes

PROGRAMMES : FORMATION

Dept : qualificative

Région : qualificative

Interrégion : animation

Nationale : animation

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX HIVER

PASSAGE D'EXAMEN D'OFFICIELS

SAMEDI 22 et DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2014

Centre Aquatique St Sébastien - Basse Goulaine

ENGAGEMENTS : voir fiche "REGLEMENTS" (3,10 € / engagement)

Propositions extranat du 10/11/14 au 17/11/14 à 23H59

CATEGORIES : M-C-J-S (Les Benjamins ne sont pas autorisés à participer)

REGLEMENT :

- Compétition ouverte :
Aux nageurs de séries départementales et plus.
Aux nageurs d'excellence départementale.
Aux nageurs **ayant réalisé les temps de la grille "CHTS DEPARTEMENTAUX"** entre le 16/09/13 au 16/11/2014.
- Les nageurs pourront s'engager dans 8 épreuves maximum sur le week-end.
- Les nageurs ne pourront s'engager que dans les épreuves pour lesquelles ils ont réalisé les temps de la grille.
- Tout nageur qualifié pour 1 épreuve peut s'engager dans une 2nd épreuve dans le temps limite d'engagement.
(Attention pour cette saison la grille "Championnats Départementaux " ne sera pas rentrée dans Extranat, cependant un contrôle sera effectué : une amende de 5,50 euros pour un dépassement de temps de 10% et plus.)
- Pour toute information sur les dispositions particulières, il est souhaitable de consulter l'Annuel Règlements 2014/2015 de la FFN (P.141)

RECOMPENSES :

Une médaille aux 3 premiers de chaque épreuve toutes catégories confondues.

Une médaille aux 3 premiers de chaque catégorie, classement à la meilleure performance à la table de cotation FFN.

OFFICIELS : Rappel : 1 officiel de 1 à 5 nageurs, 2 officiels de 6 à 10 nageurs et 3 au dessus de 10.

Examen d'officiel : **Présence nécessaire sur les 4 réunions. Dossier à déposer 15 jours avant.**

PROGRAMME :

Samedi Matin	Samedi Après-midi	Dimanche Matin	Dimanche Après-midi
Ouverture des portes : 8H15 Début des épreuves : 10H00	13H45 14H45	8H15 9H30	13H45 14H45
1500 NL D/M 50 NL D/M 800 NL D/M 100 4N D/M	50 Dos D/M 100 Brasse D/M 100 Papillon D/M 400 NL D/M	50 Papillon D/M 100 Dos D/M 200 Brasse D/M 200 NL D/M 400 4N D/M	200 4N D/M 50 Brasse D/M 200 Papillon D/M 200 Dos D/M 100 NL D/M